

On s'abonne à Lyon, chez:
 THÉODORE PITRAT, Libraire,
 rue du Pérat;
 M. BARREAU, rue S.t Dominique;
 LUSY, Libraire, rue Lafont, n° 20;
 Et chez tous les Directeurs de
 Poste.

Echo de l'Univers,

Journal

L'Echo de l'Univers par
 Les Mardi, Vendredi et Di-
 manche.

PRIX;
 Trois Mois, 7 fr.
 Six Mois, 13
 Un An, 24
 1 fr. de plus, par trimestre
 pour l'Étranger.

De Littérature, Arts et Sciences, et de Commerce;



Par une Société de Gens de lettres.

La Vérité a besoin d'Echo.

LYON, 7 Juillet 1826.

La commission nommée par l'Académie de Lyon, pour donner son avis sur la proposition de M. Guerre, dont nous avons parlé dans notre avant-dernier N°, a décidé, le 30 juin, qu'elle considérait comme nul tout ce que la Mairie de Lyon avait fait relativement à l'institution provisoire de la Martinière. Il paraît que M. Guerre, avocat, a pris notre pacifique Académie pour la succursale du Barreau, et qu'il a voulu absolument joindre une cause de plus à sa nombreuse clientèle.

L'horloge de l'église de St-Nizier, dont les habitants du quartier déploraient la privation, est enfin réparée depuis quelques jours.

C'est le 1^{er} août que s'ouvrira la session des assises.

On a célébré, mardi dernier, dans l'église métropolitaine, un service général et solennel, pour le repos de l'âme des ecclésiastiques, que le diocèse a perdu cette année.

Une rixe violente s'est élevée, le 5 au soir, dans un cabaret de la rue St-Jean, entre un voiturier et un marchand d'allumettes. Le second a eu la tête horriblement fracassée. On craint même pour ses jours.

On a trouvé, le 4 juillet, un portefeuille, renfermant une feuille de route au nom d'un sieur Betoux, et

d'autres papiers. Le propriétaire peut se présenter au bureau de la Police municipale, Hôtel-de-Ville, où le portefeuille est déposé.

— Le même jour, un jeune homme qui s'est dérobé par une prompte disparition, à la reconnaissance de celle qu'il a sauvée, s'est précipité tout habillé dans le Rhône, près du pont Morand; il en a retiré une fille qui venait de tomber d'un bateau à laver, et était sur le point de périr, ayant déjà passé sous deux barques stationnées près de cet endroit.

— Un tonnelier de Macon a été dupe d'une escroquerie, qui toujours répétée, fait cependant toujours de nouvelles victimes. Il s'agit encore d'un échange de pièces d'or contre des pièces d'argent. Des filoux ont substitué un rouleau de 60 sous à mille francs en or, qu'ils ont feint de compter à l'imprudent tonnelier, dans une auberge de cette ville, en remplacement de pareille somme en argent.

— C'est hier, jeudi, 6 juillet, qu'a eu lieu, dans le local des *Montagnes-Françaises*, la fête extraordinaire déjà annoncée, et que le voyage de nos Autorités à St-Etienne avait fait retarder. Cette fête a été donnée, comme on sait, au bénéfice des indigens.

— Le nommé Lacombe, boulanger, rue St-Georges, est, dit-on, sujet à des accès d'aliénation mentale, pendant lesquels il cherche par fois à se donner la mort. Ces jours derniers, il

a voulu se suicider avec un rasoir. Quelques personnes étant survenues, elles l'ont empêché de mettre ce funeste dessein à exécution.

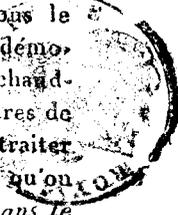
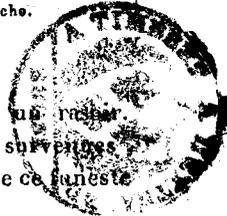
— La façade du Grand-Théâtre sur les derrières de l'édifice, tombe sous le marteau des ouvriers chargés des démolitions. Le sieur Eissautier, marchand-tailleur, est le seul des locataires de ce bâtiment, qui n'ait pas voulu traiter avec l'administration. Il attend qu'on le déloge, pour se réfugier dans le temple de la justice, suivant les expressions de la lettre qu'il adresse à l'un de nos Journaux.

— La Société de médecine de Lyon, a réélu dans sa séance de lundi dernier, tous les membres de son bureau. Elle est toujours présidée par M. Martin jeune. M. Pichard reste secrétaire-général; M. Lusterbourg, trésorier; M. Cap, archiviste; et MM. Chapeau et Gabillat, secrétaires-adjoints.

— Le 3 juillet, sur les huit heures du soir, un incendie s'est manifesté à l'extrémité de la rue Pêcherie, près du pont du Change. Une fille renfermée dans une chambre a failli devenir victime d'une asphyxie, à laquelle elle n'a échappé qu'à l'aide de prompts secours. Le feu lui-même a été rapidement éteint.

ALBUM LYONNAIS.

Le nommé Agneltant, fossoyeur du cimetière de Loyasse, a réclamé contre l'assertion d'un journal qui s'est permis de présenter sa femme, comme



étant tombée dans un état complet de démence. Celle-ci avait cru devoir attribuer sa guérison miraculeuse à l'intercession de St. Jubin, qu'elle avait prié sur son tombeau. A ce sujet, le journal avait jugé à propos de la signaler comme une folle. Cette tactique est trop ancienne pour avoir besoin de commentaire.

— M. Desportes a raison de désavouer, dans le N^o d'adieux de *l'Eclairer du Rhône*, toute espèce de participation à la *Biographie lyonnaise*. Mais ce qu'il y a de plus fâcheux pour ce rédacteur d'un journal défunt, c'est que son désaveu est suivi d'une note fulminante émanée d'un défenseur maladroit, peut-être même d'un auteur de la petite biographie. Celui-ci ose y justifier cette inconcevable production, dont le cynisme n'est pas, dit-il, à la hauteur des brochures de ce genre qui se publient à Paris, comme si l'on pouvait excuser un excès par un autre, et un délit par l'impunité accordée à un crime.

Nous n'avons ni la mission, ni la volonté de nous faire les champions des quarante citoyens qu'a insultés la biographie. C'est à ceux-ci qu'il appartient de mesurer la gravité de l'offense. Ils ne nous ont pas commis le soin de les venger. Jusques-là, cette justification gauche autant que grossière ne serait qu'une faute.

Mais on va plus loin. Pour renchéris sur ce qu'on a dit dans le pamphlet, à propos de l'innocent auteur de quelques vaudevilles, l'avocat des biographes veut se traîner avec lui dans la boue, lui donner un prénom ridicule de son invention, et le dévouer au mépris de ses concitoyens.

Ce dernier cri d'une rage impuissante n'empêchera pas de dire, que le *Mari sans femme* et *l'Astronome et l'apothicaire* sont deux pitoyables ouvrages, que la dernière pièce surtout est un tableau grivois de la plus dégoûtante obscénité. Au surplus, ce morceau de prétendue critique littéraire forme le testament de *l'Eclairer*, et ce journal suit le conseil donné par Horace aux poètes tragiques pour tracer les ca-

ractères de leur héros. Il finit comme il a commencé.

C'est ainsi qu'en partant il nous fait ses adieux.

— Nous lisons dans un journal dont l'admiration exclusive et ardente pour Voltaire ne saurait être douteuse, cette phrase singulière, à propos du prince de Hohenlohe.

« Si nous étions les ennemis de cette Religion... Peut-être aussi laisserions nous l'ironie et le ridicule, dans la bouche d'un autre Voltaire, faire crouler sous ses mordantes attaques, le temple au sein duquel on a introduit l'idole. »

Quel langage! *nos* c'est dans une Feuille dont la couleur est prononcée, dans un sens contraire à nos principes que nous trouvons cette importante concession! Est-ce le cri de la vérité qu'on n'a pu retenir plus long-tems, ou devons-nous à quelque inconséquence, à un oubli momentané cet aveu formel, que nous aurons soin de rappeler à nos adversaires? C'est l'expression de notre pensée toute entière sur le compte du célèbre patriarche de l'impie moderne. Oui, il a voulu faire crouler l'édifice de notre antique Religion. Il s'est réjoui un moment, dans son tombeau, des succès de ses attaques. Mais l'infâme s'est relevée, malgré les efforts des amis de la liberté, et l'on a pu dire :

Jérusalem renaît plus brillante et plus belle.

— Un Journal qui nous avait accusé d'avoir vendu notre billet d'entrée au concert donné au bénéfice des indigens, s'est vendu lui-même et livré corps et biens à une autre Feuille de cette ville, qu'il a chargée de servir ses abonnés.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

On nous transmet les détails suivans sur les derniers momens du séjour de M. me la Dauphine, à St. Etienne.

Sa Al. devait descendre à un quart-d'heure de cette ville, pour assister au spectacle, nouveau en France, d'un chemin de fer en construction.

Elle a d'abord voulu connaître le

mode d'assemblage des principales pièces dont se compose un chemin de fer à ornières saillantes; elle s'est parfaitement rappelée qu'il en existait d'une autre sorte à ornières creuses; mais dont l'usage est réservé pour les petites communications et pour le service intérieur des mines ou des manufactures.

Le directeur de la compagnie ayant pris les ordres de M. me la Dauphine, a donné le signal, et aussitôt les charriots pavés se sont mis en marche et ont défilé aux acclamations d'un Public nombreux, devant S. A. R. Leur chargement était formé de houille, et ils étaient montés par les employés de la compagnie, qui faisaient retentir le cri mille fois répété de vive *Madame la Dauphine*.

Un seul cheval marchant au trot dans le sens où les transports doivent s'opérer, c'est-à-dire, vers la Loire, traînait à sa suite cinq chariots dont la charge était de plus de dix mille kilogrammes, indépendamment du poids des hommes et des voitures. Quelques mois plus tard, et on eût présenté à S. A. R. le spectacle de ces mêmes chariots mis en mouvement, avec plus de vitesse encore, par des machines à vapeur.

— Le tribunal de Muret vient de donner un exemple de juste sévérité, en condamnant le sieur Chamens, propriétaire d'une auberge de vingt mille francs, pour délit d'usure habituelle. Il était en même tems prévenu d'esquiver. Mais la fin de non-recevoir proposée par l'avocat sur ce chef de plainte, a été accueillie par les Magistrats.

— Le marquis de Rivière, gouverneur du duc de Bordeaux, et l'évêque de Belley, ont séjourné quelque tems à Genève.

— Stofflet, général vendéen, est après Charrette et Cathelineau, le brave qui se distingua le plus dans les pénibles campagnes de l'Ouest. Un service funèbre vient d'être célébré pour lui, dans l'église de Beaupréau.

— La ville de Bordeaux fait élever une statue à l'infortuné Louis XVI. On s'occupe de la confection des ouvrages en marbre pour le piédestal.

— M. Fabre, qui a fait don à la ville de Montpellier, sa patrie, de divers objets d'art très-précieux, qu'il amène Livourne, est arrivé le 26 de ce mois dans ses foyers, où il a été reçu par les autorités, et avec les démonstrations les plus vives de la reconnaissance publique. La maison du président du Tribunal de commerce, où il est descendu, a été illuminée. Une sérénade à grand orchestre a été ensuite exécutée sous ses croisées. Cette réception flatteuse est une preuve frappante des encouragemens qu'on sait toujours donner en France aux belles actions.

— La semaine dernière les ouvriers charçons et boulangers, se sont livrés une espèce de combat, près de l'une des barrières de Marseille. Les premiers étaient armés. Vingt-cinq d'entr'eux ont été arrêtés et livrés aux Tribunaux. Plusieurs individus ont été grièvement blessés.

— Une grande quantité de loups désole l'arrondissement de Pontarlier. Ce fait est des plus extraordinaires dans cette saison. Le sous-préfet a ordonné une battue, qui n'a produit aucun résultat. On compte plusieurs victimes de la voracité de ces animaux.

— Lesieur Martial d'Arzac, après une procédure de plusieurs mois, a été mis en liberté, par ordonnance de la chambre du conseil du Tribunal civil de la Seine. Il était prévenu d'avoir adressé à une princesse du sang royal, des lettres contenant l'expression d'une passion aussi aveugle que bizarre. Il a publié plusieurs mémoires, dont nous avons rendu compte.

— Casimir et Germain Delaigné, sont de retour de leur voyage en Italie. Ils se sont arrêtés à Genève.

— L'évêché de Vannes n'est resté vacant que quelques instans. M. Debruc, est remplacé par l'abbé Garnier, vicaire-général de Rennes.

— Les propriétaires de l'*Organe du commerce*, Journal dont la publication avait été suspendue depuis 1820, se sont pourvu en cassation, contre l'arrêt de la Cour royale, qui a déclaré *en fait*, que leur Journal n'avait pas été

simplement suspendu, mais qu'il y avait eu déclaration à la préfecture de police, que la publication avait cessé. La Cour suprême a rejeté le pourvoi.

— Un pâtre du département de la Meuse, a trouvé dans un champ un vase d'argile, contenant vingt-cinq pièces d'or, dont une partie était à l'effigie des rois de France, François I^{er}, Charles IX, et l'autre des rois d'Espagne, Charles V et Philippe.

— On nous écrit de Bourg : Samedi dernier à la suite d'une dispute avec sa femme, le nommé Louis Vallet, manoeuvre à Châtillon-les-Dombes, a été frappé à la tête avec un instrument tranchant dit *goyard* : transporté à l'hôpital, il y est mort. La femme est entre les mains de la justice.

— Il est né dans la métairie du sieur Danzon fils, dans la commune de Durance (Lot-et-Garonne), une génisse d'une construction prodigieuse. Ce phénomène a le corps ordinaire d'un veau ; il présente le bizarre assemblage de deux têtes jointes ensemble, avec quatre yeux, quatre narines, deux langues, trois oreilles, dont l'une se trouve placée sur la jonction des deux têtes avec deux conduits ; les deux autres sont placées l'une à la droite, et l'autre à la gauche des deux têtes. Cet animal mort-né n'avait du poil qu'aux jambes et à la queue, et paraissait âgé de sept mois.

— Un événement assez remarquable et bien malheureux vient d'arriver dans la commune de Lodes, arrondissement de S.t-Gaudens (Haute-Garonne). Le 24 juin dernier, jour de la *Saint-Jean*, le maire de cette commune étant à vêpres fut prévenu qu'une querelle venait de s'engager dans un cabaret du village ; il chargea aussitôt le sieur Belbege, garde-champêtre et commandant de la garde nationale, de se rendre sur les lieux afin d'y rétablir l'ordre ; il obéit aussitôt. La présence du garde-champêtre donna lieu à des propos injurieux dirigés contre lui ; aussitôt le sieur Belbege, par un emportement qu'on ne peut expliquer, se saisit de son sabre, se précipite sur l'un des assistans et lui plonge son armé dans

la poitrine : ce malheureux individu mourut sur-le-champ.

Les assistans épouvantés et profondément indignés d'une action si barbare, réclamèrent à grand cris l'arrestation du garde-champêtre. Le maire, prévenu de ce triste événement, requiert la gendarmerie et se transporte au domicile du garde-champêtre pour l'arrêter. Celui-ci avait une carabine entre ses mains avec laquelle il tenta de se détruire ; un gendarme parvint à la lui enlever, mais le sieur Belbege, à qui il restait son sabre, l'enfonça aussitôt avec force dans sa poitrine ; il tomba baigné dans son sang, et expira presque immédiatement.

— Les journaux italiens parlent avec détail d'un affreux orage qui a éclaté le 15 juin, à Asti, dans le Piémont, et dans plusieurs petites villes environnantes. Tous les élémens semblaient déchaînés ; torrens d'eau, vents impétueux, grêle, ont accompagné cet orage. La pluie tomba en si grande quantité, qu'au rapport de ces journaux, des torrens inondèrent plusieurs vallées. Les paysans qui se trouvèrent dans les champs furent obligés de monter sur les arbres les plus élevés, et dans plusieurs habitations, les propriétaires montèrent sur les toits. On voyait flotter sur ces masses d'eau, des chapeaux, des habits, des coiffes, etc ; ce qui fait croire que plusieurs individus auront péri dans ce désastre.

— La statue du général Charette est entièrement terminée et exposée aux regards du Public, à Nantes.

Plusieurs anciens compagnons d'armes du général vendéen sont déjà allés voir cette statue, qui fait honneur aux talens du statuaire, M. Dominique Malchuet, et qui rappelle parfaitement les traits du héros. *C'est bien là le général !* disaient, il y a peu de jours, des paysans de Légé et de Rocheservière ; *c'est bien comme cela qu'il nous montrait le ciel, quand nous allions combattre, en nous répétant en avant, Dieu et le Roi, mes amis, Dieu et le Roi !*

L'inauguration de cette statue aura lieu le 24 août prochain, veille de S.t Louis.

— Le garçon boucher, de Rouen, qui a sauvé les jours de M. l'abbé de Loewembruck, n'a d'autres moyens d'existence que son travail. Il n'a accepté la récompense offerte par le préfet, que pour la remettre au curé de sa paroisse, en le priant de la distribuer aux pauvres.

— Le fameux violon, Lafont, est arrivé à Marseille, où il donne son premier concert le 7 de ce mois.

— L'archevêque de Paris a été nommé directeur de l'Académie française, dont il est membre. M. Auger doit remplacer M. Raynoard, dans les fonctions de secrétaire perpétuel.

— Les manufacturiers de Manchester, ont annoncé l'intention de cesser toute espèce de fabrication jusqu'à nouvel ordre, à cause de la baisse des prix.

— Le procureur du Roi, de Marseille a rendu plainte d'office contre le sieur Guillen, ancien notaire, inculpé d'avoir excité au mépris et à la haine du gouvernement du Roi, et d'avoir diffamé ses ministres. Il s'agissait d'une note mise en marge d'un mémoire imprimé et répandu dans le Public par le sieur Guillen. Ce dernier y faisait allusion à divers actes qu'il attribuait au ministère. L'avocat a soutenu que son client n'avait fait qu'user du droit accordé à tous les Français de discuter et de censurer les actes des ministres. Le Tribunal a vu dans les imputations du sieur Guillen, et dans les circonstances de la cause, le caractère de la diffamation et de l'outrage. En conséquence, il a, le 27 juin dernier, condamné cet ancien notaire, à trois mois d'emprisonnement et 500 fr. d'amende.

VARIÉTÉS.

Les désordres les plus graves ont éclaté au théâtre du Havre, depuis l'ouverture de la salle. Il est presque impossible au directeur de composer

sa troupe; celui de Marseille éprouve à peu près le même embarras. Une poignée de mécontents impose ses opinions et ses goûts à la majorité des spectateurs. C'est une véritable tyrannie.

— Un libraire de Paris annonce la prochaine mise en vente des œuvres complètes de lord Byron, en anglais. Ce génie extraordinaire gagne à être lu, dans sa langue originale, et cette édition sera pour le libraire une excellente spéculation. —

— Le directeur du théâtre de Montpellier, a donné une représentation, au bénéfice des frères *Franconi*, dont le cirque, a été la proie des flammes, il y a quelque tems. Ce Directeur s'appelle Fleury, et c'est en ces termes, que le *Véridique*, journal de l'Hérault, présente cette bonne action : « M. » Fleury qu'on trouve toujours prêt » lorsqu'il s'agit de faire une bonne » œuvre, n'a pas laissé échapper une » telle occasion, etc. »

On croirait lire un article du *Journal du Commerce de Lyon*, ou de feu l'*Eclaircur du Rhône*, sur M. Singier, directeur des théâtres de cette ville. En effet, on y trouve la même adulation. Il paraît que MM. les chefs de troupes de comédiens tranchent de la toute puissance : ils ont des flatteurs, et de la flagornerie de gazette.

— Une femme à la mode doit être malade, libre à elle de choisir le genre de maladie. La capricieuse déesse se mêle aussi de médecine; il y a certaines maladies de bon genre, on voit encore quelques attaques de nerfs, mais cette maladie est un peu usée. Une gastrique est de meilleur ton; on a l'estomac fatigué, on ne mange que les alimens les plus légers, on vivrait presque du parfum d'une rose. De là cette pâleur intéressante, cette fatigue voluptueuse, un négligé simple et galant, ces heures de repos sur un divan, enfin toutes les recherches de la coquetterie de nos petites maîtresses. Quelques-unes de

nos dames, chez lesquelles le cœur est le centre de toutes les affections, préfèrent les palpitations. Cette maladie porte avec elle je ne sais quel charme, et une espèce de volupté. Avec des palpitations, on n'a point de traitement fixe, on air pur, un séjour à la campagne, de la distraction, des bonnes amies qui viennent visiter la jolie malade, des lectures sentimentales et des promenades en calèche; voilà à peu près le résumé des ordonnances de l'aimable docteur. Le siège du mal est si intéressant! l'organe attaqué est d'une sensibilité si exquise, qu'une dame à la mode peut y joindre avec succès, les maux de tête, les vapeurs et les antipathies. Une fort jolie femme, atteinte de palpitation peu de tems après son mariage, ne pouvait supporter son mari, et ne voulait accepter que le bras de son jeune cousin. Un des symptômes les plus singuliers de cette maladie, c'est que le pauvre mari en est presque toujours la victime.

— *Errata,*

Dans le Numéro de mardi dernier.

2^e page, 2^e colonne, 47^e ligne, au lieu de, *veut qu'il ne soit pas permis*, lisez : *qu'il ne soit permis*. Même page, 3^e colonne, 15^e ligne, au lieu de, *n'est étranger ici ni aux rédacteurs*, lisez : *n'est étranger ni aux*

rédacteurs.



BOURSE DE PARIS.

AUTHENTIQUE, 4 Juillet.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 98 f. 60 c. 65 c. 70 c. 75 c. 70 c. 98 fr. 75 c. 70 c. 65 c. 70 c. 65 c. 70 c. 65 c. Quatre 1/2 p. 0/0 J. du 22 Mars, Trois pour cent, 65 f. 65 c. 70 c. 65 c. 70 c. Annuités à 4 p. 0/0 J. du 22 Déc., 1102 f. 50 c. Action de la banque, 2002 fr. 50 c. Obl. de la Ville Paris, J. de Avril, 1355 f. Rente de Naples, 72 fr. 75 c. Rente d'Espagne, Emprunt royal d'Espagne, 1823. Jouis. de Janvier 1826. — 43. Emprunt d'Haïti, 720 fr.

THÉÂTRE.

Les deux Amis, ou le Négociant de Lyon.
— La Lune de miel, ou le Sabotier polonais.
— Marianne et Robert, ou les suites d'un erreur.

LOTÉRIE.

Tirage de Paris, du 5 juillet 1826.

77—31—34—86—15.